RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Crous Paris

Crous de Paris
Service Achats

MARCHÉ PUBLIC
TRAVAUX

Réhabilitation des Restaurants Bullier et création d'une unité centrale de production – UG Port Royal, 39 Avenue Georges Bernanos 75005 Paris

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°	2026-35
Date limite de remise des offres	**Date limite de remise des offres**
Procédure de passation	Mardi 24 novembre 2026 à 12h00 (Procédure adaptée - Articles L. 2123-1 R. 2123-1 - Code de la commande publique)

1. ACHETEUR ET OBJET DU CONTRAT

- **Acheteur :**

Les prestations sont réalisées pour l'Acheteur Crous de Paris, représenté par Thierry BÉGUÉ, Directeur Général et représentant du Maître d'Ouvrage.

Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Paris (CROUS DE PARIS)
39, avenue Georges Bernanos -75005 PARIS
N° de téléphone : 01 40 51 36 00
N° de télécopie : 01 40 51 36 99 Adresse Internet : www.crous-paris.fr

Etablissement public à caractère administratif

Le Pouvoir adjudicateur agit pour son propre compte.

Pour le Crous de Paris :

Les personnes en charge du suivi de la procédure du marché sont :

Monsieur Lionel BONDE, Responsable du Service Achats
Mail : lionel.bonde@crous-paris.fr
Tel : 06 21 89 12 35

Les personnes en charge du suivi du marché sont :

Madame Lisa GALINIER, Chargée de projets au sein de la Direction générale du Crous de Paris
Mail : lisa.galinier@crous-paris.fr
Tél : 06 13 69 31 22

Madame Cécile EMERY, Chargée d'opérations immobilières
Mail : cecile.emery@crous-paris.fr
Tel : 06 01 30 57 94

Laurent GAUFFRE, Chargée de projets au sein de la Direction générale du Crous de Paris
Tél : 06 79 40 07 66
Mail : laurent.gauffre@crous-paris.fr

La **Maîtrise d'œuvre** et la **mission d'OPC** (Ordonnancement, Pilotage et Coordination) de cette opération de réhabilitation sont externalisées de la Maîtrise d'Ouvrage publique et sont assurées par le groupement **« BIOTOPE »** :

Victor MICHEL, Chargé d'études – Economiste TCE,
BIOTOPE INGENIERIE, Mandataire, Bureau d'études,
140 bis rue de Rennes - 75006 PARIS
Tél : 07 49 44 52 99 / 05 24 61 52 23
Mail : rphilippe@biotope-ing.fr

LEA DUVERGE ARCHITECTE, Architecte,
31 rue Raspail - 94200 IVRY SUR SEINE
Tél : 06 79 66 38 41
Mail : contact@ld-architecte.com

Nicolas RICHARD,
AC2R, BET cuisiniste,
3 bis Rue du Petit Robinson - 78350 JOUY EN JOSAS

Tél : 01 30 70 60 60
Mail : nicolas.richard@ac2r.eu

La société chargée du **Contrôle technique** est **ALPHA CONTRÔLE COORDINATION**, représentée par :

M. BOUREIMA :
Tel : 06 27 63 50 64
Mail : ibamadou@alphacontrole.com

La société chargée de la **Coordination de Sécurité et de protection de la Santé** est **ALPHA CONTRÔLE COORDINATION**, représentée par :

Et M. LAKHDARI :
Tel : 06 29 02 71 20
Mail : clakhdari.csps@alphacontrole.com

La société chargée de **Coordination des systèmes de sécurité incendie (CSSI)** est **CASSO**, représentée par Nicolas JACQUESSON :
Tél : 01 44 73 14 55 – 06 37 85 97 37
Mail : n.jacquesson@cassoetassocies.com

Et Olivier PRIEM, Préventionniste chargé des dispositions constructives

Mail : o.priem@cassoetassocies.com

Les entreprises devront intégrer ces contraintes de coactivité dans leur organisation et respecter les dispositions de coordination arrêtées par la Maîtrise d'Ouvrage, la Maîtrise d'Œuvre et la **coordination OPC interopérations**.

- **Description de la prestation :**

Le marché a pour objet la prestation suivante :

MARCHE RELATIF À LA REHABILITATION DES RESTAURANTS BULLIER ET À LA CREATION D'UNE UNITE CENTRALE DE PRODUCTION.

Localisé au 39 Avenue Georges Bernanos 75005 Paris, l'opération consiste en l'aménagement du bâtiment afin qu'il puisse s'adapter en surface, à l'évolution des services, aux objectifs fonctionnels et opérationnels mais également aux évolutions techniques, numériques et aux énergies renouvelables.

Le périmètre des travaux est le suivant : sous-sol, RDC bas, R+1, R+2. Les autres étages ne sont pas impactés par la présente opération. L'ensemble du système CVC est concerné car l'objectif est de supprimer le gaz du bâtiment et raccorder le bâtiment au réseau parisien de chauffage urbain.

Code CPV	Libellé CPV
45330000-9	Travaux de plomberie
45111000-8	Travaux de démolition, travaux de préparation et de dégagement de chantier
45420000-7	Travaux de menuiserie et de charpenterie
45311000-0	Travaux de câblage et d'installations électriques
44212310-5	Échafaudages
45331210-1	Travaux d'installation de ventilation
45223220-4	Travaux de gros œuvre

45421146-9	Mise en place de plafonds suspendus
45421141-4	Travaux de cloisonnement
45262660-5	Travaux de désamiantage
45421146-9	Mise en place de plafonds suspendus
45313100-5	Travaux d'installation d'ascenseur
42416100-6	Acquisition / fourniture d'ascenseurs

- **Caractéristiques principales du contrat :**

Objet du contrat	**Réhabilitation des Restaurants Bullier et création d'une unité centrale de production du Crous de Paris.**
Acheteur	CROUS de Paris
Type de contrat	Marché ordinaire de travaux
Structure	7 lots : – LOT 1 : INSTALLATION DE CHANTIER - GROS OEUVRE - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS – LOT 2 : CURAGE – DESAMIANTAGE – LOT 3 : SERRURERIE - MÉTALLERIE - MENUISERIES INTÉRIEURES – LOT 4 : REVÊTEMENTS DE SOLS DURS - SOLS SOUPLES - FAÏENCES – PEINTURE – LOT 5 : PLOMBERIE CVC – LOT 6 : ELECTRICITE CFO-CFA – LOT 7 : ASCENSEURS
Lieu d'exécution	Restaurants administratifs et universitaires Bullier, situés au 39 avenue Georges Bernanos 75005 Paris
Durée	12 mois, dont 2 mois de préparation
Pénalités	Voir l'article sur les pénalités
Variation des prix	Fermes, actualisables.
Nature des prix	Forfaitaires

- **Allotissement et structure de la consultation :**

Le marché est décomposé en **7 lots** distincts :

Lot	Prestation
N°1	**INSTALLATION DE CHANTIER - GROS OEUVRE - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS**
N°2	**CURAGE – DESAMIANTAGE**
N°3	**SERRURERIE - MÉTALLERIE - MENUISERIES INTÉRIEURES**

N°4	**REVÊTEMENTS DE SOLS DURS - SOLS SOUPLES - FAÏENCES – PEINTURE**
N°5	**PLOMBERIE CVC**
N°6	**ELECTRICITE CFO-CFA**
N°7	**ASCENSEURS**

2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

- **Procédure de passation :**

Le présent contrat est un marché public ordinaire de travaux, passé selon une **procédure adaptée** (Articles L. 2123-1 R. 2123-1 du Code de la Commande publique – inférieure au seuil des procédures formalisées).

Publication de la consultation	27 octobre 2026
Retrait du dossier de consultation, élaboration et remise de l'offre par le candidat	24 novembre 2026
Ouverture des plis, examen des candidatures et des justificatifs	24 novembre 2026
Analyse des offres, négociation, demandes de précisions éventuelles	Décembre 2026
Classement des offres et attribution du contrat	Décembre 2026
Information des candidats non retenus	Décembre 2026
Signature et notification du contrat	Décembre 2026

- **Modalités de retrait du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil Acheteur : https://www.marches-publics.info/.

- **Composition du dossier de consultation :**

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Le présent Règlement de la consultation (RC) ;
- L'Acte d'engagement (AE) et ses annexes financières (un DPGF par lot) ;
- Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) ;
- Les Cahiers des clauses techniques particulières (CCTPS) :
 - LOT 00 : NOTE COMMUNE
 - LOT 1 : INSTALLATION DE CHANTIER - GROS OEUVRE - CLOISONS - DOUBLAGES - FAUX PLAFONDS
 - LOT 2 : CURAGE – DESAMIANTAGE
 - LOT 3 : SERRURERIE - MÉTALLERIE - MENUISERIES INTÉRIEURES
 - LOT 4 : REVÊTEMENTS DE SOLS DURS - SOLS SOUPLES - FAÏENCES – PEINTURE
 - LOT 5 : PLOMBERIE CVC
 - LOT 6 : ELECTRICITE CFO-CFA
 - LOT 7 : ASCENSEURS

- Le ou les Cadres de réponse technique de chaque lot (CRT) ;
- Les dossiers de plan ;
- Le dossier de pièces techniques (bilans de puissance, bilan des fluides, dispositions d'installations de chantier)
- Le calendrier prévisionne ;
- Le Rapport initial de contrôle technique (RICT)
- Le Plan général de coordination (PGC)
- Le bon de visite ;
- Les différents diagnostics (amiante, plomb, structure, étanchéité…)

L'Acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 06 jours avant la date limite de remise des offres (initiale ou modifiée) des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

- **Délai de validité des offres :**

Le délai de validité des offres est de 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

- **Visite des lieux :**

La **visite du site est obligatoire** dans le cadre de la présente consultation.

Elle aura lieu à l'adresse suivante : **Restaurants universitaires et administratif Bullier, 39 Avenue Georges Bernanos 75005 Paris.**

Les entreprises devront obligatoirement prendre rendez-vous par auprès des courriels suivants :

Victor MICHEL, **BIOPTOPE INGENIERIE**
Tél : 05 24 61 52 23
Mail : vmichel@biotope-ing.fr

Cécile Chargée d'opération immobilières
Tél : 06 01 30 57 94
Mail : cecile.emery@crous-paris.fr

Une copie du mail est envoyée à : marches@crous-paris.fr / lisa.galinier@crous-paris.fr

Les créneaux de visite sont les suivants :

- **Mardi 3 novembre 2026, 14h00**
- **Jeudi 12 novembre 2026, 14h00**

Dans ce mail, les opérateurs indiqueront le nom de la société, ainsi que les noms, qualités, spécialités, adresse postale, contacts téléphoniques et adresses mails des personnes proposées pour la visite afin de créer leur habilitation. Un courriel de confirmation leur sera envoyé en retour.

Au cours de ces visites, il ne sera répondu à aucune question. Les éventuelles questions devront être posées par écrit via la plateforme à l'issue de la visite. Elles feront l'objet d'une réponse qui sera adressée à l'ensemble des candidats. Une attestation de visite leur sera transmise, une copie sera conservée par la direction concernée. **Si un candidat remet une offre sans que lui (ou aucun des membres de son groupement) n'ait participé à la visite obligatoire, son offre sera considérée comme irrégulière et par conséquent rejetée.**

- **Communication et échanges d'informations par voie électronique :**

Les communications et échanges s'effectueront pendant toute la consultation par voie électronique

par le biais du profil Acheteur à l'adresse suivante : https://www.marches-publics.info/.

3. PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS

- **Réponse en groupement :**

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée.

Conformément aux articles L1220-1 à L1220-3 du Code de la Commande publique et à l'arrêt du Conseil d'État n°436532 du 08/10/2020, si l'étude des offres démontre que plusieurs personnes morales différentes, qui constituent en principe des opérateurs économiques distincts, n'ont pas d'autonomie commerciale, résultant notamment des liens étroits entre leurs actionnaires ou leurs dirigeants, qui peut se manifester par l'absence totale ou partielle de moyens distincts ou la similarité de leurs offres, alors ces personnes morales seront regardées comme un seul et même soumissionnaire et seule sera retenue la dernière réponse déposée (article R2151-6 du Code de la commande publique).

Conformément à l'article R2142-4 du Code de la commande publique, une même personne ne peut représenter plus d'un candidat pour un même marché à peine d'irrégularité. Tous les groupements constitués des mêmes opérateurs économiques permutant leur responsabilité seront considérés comme un seul et même soumissionnaire.

- **Variantes :**

Les **variantes à l'initiative des candidats** sont autorisées.

- **Contenu des plis et conditions de participation :**

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Situation juridique	
Déclaration du candidat (DC2)	*Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie). En cas de co-traitance, chaque membre fournira une DC2 et une habilitation à la délégation de pouvoir au représentant du mandataire.*
Lettre de candidature (DC1)	*Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie) ;*
Capacité économique et financière	
Chiffre d'affaires des 3 dernières années (2023, 2024, 2025)	*Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.*
Capacité technique et professionnelle **Capacité technique et professionnelle : minima exigés**	
Moyens humains	*Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Une liste nominative des travailleurs étrangers sera fournie par le candidat, le cas échéant.*
Moyens techniques	*Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.*
Qualifications professionnelles	*Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen (certificats d'identité professionnelle, références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur à réaliser la prestation).*

Références Travaux	*Liste des 5 principales opérations de travaux de réhabilitation dans la restauration collective (5 dernières années) indiquant le montant, la date et le destinataire, prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.*
Titres d'études et professionnels	*Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché, Curriculum vitae des personnes chargées d'exécuter le marché.*

Présentation des documents : le candidat devra présenter ces documents soit dans des fichiers distincts (exemple : DC1.pdf, DC2.pdf), soit dans un même document (exemple : candidature.pdf) avec un sommaire et les numéros de page détaillant le contenu du document.

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'Acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'Acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre :
- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant (DC4, disponible sur le site du Ministère de l'Economie) indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

Le soumissionnaire devra **impérativement** joindre dans son offre :

1. Le ou les Actes d'engagement signés, complétés et datés
2. L'attestation de visite obligatoire
3. Le ou les Cadres de Réponse Technique (CRT) complétés et signés
4. La pièce financière (DPGF) complétée et signée du ou des lots pour le(s)quel(s) le candidat voudrait soumissionner

- **Modalités de remise des candidatures et des offres :**

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'Acheteur : https://www.marches-publics.info/.

Les plis doivent être remis de la façon suivante :

- **Un dossier « Candidature » contenant : DC1, DC2, Attestations professionnelles, qualifications, chiffres d'affaires, moyens humains, moyens techniques, moyens matériels, liste des travailleurs étrangers (le cas échéant), références ;**
- **Un dossier « Offre » contentant :**
 - **Un sous-dossier « Lot 1 » contenant : l'Acte d'engagement du lot 1 signé, la DPGF signée du lot 1 remplie, les références, le cadre de réponse technique du lot 1, l'attestation de visite.**

- **Un sous-dossier « Lot 2 » contenant : l'Acte d'engagement signé du lot 2, la DPGF signée du lot 2 remplie, les références, le cadre de réponse technique du lot 2, l'attestation de visite.**
- **Un sous-dossier « Lot 3 » contenant : l'Acte d'engagement signé par le lot 3, la DPGF signée du lot 3 remplie, les références, le cadre de réponse technique, l'attestation de visite.**
- **Un sous-dossier « Lot 4 » contenant : l'Acte d'engagement signé par le lot 4, la DPGF signée du lot 4 remplie, les références, le cadre de réponse technique, l'attestation de visite.**
- **Un sous-dossier « Lot 5 » contenant : l'Acte d'engagement signé par lot 5, la DPGF signée du lot 5 remplie, les références, le cadre de réponse technique, l'attestation de visite.**
- **Un sous-dossier « Lot 6 » contenant : l'Acte d'engagement signé du lot 6, la DPGF signée du lot 6 remplie, les références, le cadre de réponse technique, l'attestation de visite.**
- **Un sous-dossier « Lot 7 » contenant : l'Acte d'engagement signé du lot 7, la DPGF signée du lot 7 remplie, les références, le cadre de réponse technique, l'attestation de visite.**

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

CROUS DE PARIS
Service Achats
3 - 5 rue Censier 75005 PARIS

La copie de sauvegarde doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation (2026-35) et le nom du candidat. Ce pli est adressé par lettre recommandée avec avis de réception à l'adresse indiquée ci-avant, par **voie postale uniquement**, avec la mention :

« Copie de sauvegarde marché n°2026-35 – Aménagement des Restaurants universitaires et administratif Bullier – UG Port Royal, 39 Avenue Georges Bernanos 75005 Paris - NE PAS OUVRIR »

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.
Les propositions n'ont pas à être remises signées par les candidats. Le contrat sera signé par le seul attributaire de manière électronique.
Le candidat s'engage à ce que l'offre signée soit conforme à celle retenue par l'Acheteur. Si le candidat ne respecte pas son engagement, son offre est rejetée et le contrat attribué au candidat classé en seconde position.
Le candidat doit disposer d'un certificat valide et conforme aux exigences du règlement de l'Union européenne « eIDAS » du 23 juillet 2014 (n°910/2014/UE), délivré par l'un des organismes agréés par l'Agence nationale pour la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). A défaut de certificat, les candidats sont invités à se rapprocher d'un organisme agréé avant de procéder à la commande. Le délai de commande d'un certificat pouvant prendre entre 8 et 15 jours, il est fortement recommandé d'anticiper cette opération. Le certificat doit être détenu par une personne ayant la capacité d'engager le candidat dans le cadre de la présente consultation.
Conformément à l'arrêté du 22 mars 2019 relatif à la signature électronique dans la commande publique, le candidat est informé qu'il peut utiliser l'outil de signature électronique de son choix, comme celui mis à disposition par le profil d'Acheteur, et signer les documents au format XAdES, CAdES ou PAdES. Pour des raisons d'interopérabilité, le format PAdES est recommandé.

Les candidats doivent satisfaire aux prérequis techniques décrits par le profil d'Acheteur. Les conditions d'utilisation de la plateforme telles que les formats de documents acceptés, l'organisation, le nommage et la taille totale des plis acceptés, les fonctions d'horodatage, le contrôle des logiciels

malveillants peuvent être consultées sur le profil d'Acheteur.
La transmission des plis avant les date et heure limites de la consultation est effectuée sous la seule responsabilité des candidats. Il leur est fortement conseillé de procéder au dépôt suffisamment à l'avance avant l'heure de clôture en particulier si les plis sont volumineux. En cas de dépôts successifs il est recommandé que le dernier dépôt contienne l'ensemble des pièces exigées.
Tous les plis sont horodatés et font l'objet après dépôt d'un accusé de bonne réception délivré par le profil Acheteur. Dans le cas de candidatures groupées, le mandataire assure la sécurité et l'authenticité des informations transmises au nom des membres du groupement.
Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leur pli électronique. Elle peut être envoyée sur support physique électronique, ou support papier, qui doit être placée dans un pli scellé, comporter sur l'enveloppe le numéro de la consultation et le nom du candidat. Ce pli est adressé en recommandé avec avis de réception ou remis en main propre contre récépissé à l'adresse indiquée ci-avant.
Durant toute la procédure, tous les échanges avec l'Acheteur se font de manière électronique via le profil d'Acheteur. Les candidats sont invités à alerter l'Acheteur sur d'éventuelles erreurs matérielles ou contrariétés d'informations contenues dans les documents de la consultation afin de lever toute ambiguïté en adressant un message sur le profil d'Acheteur. En cas de problème rencontré sur la plateforme, les candidats sont invités à contacter le support technique mis en place sur le profil d'Acheteur.

La notification des échanges électroniques se faisant au moyen de la messagerie électronique, les candidats sont appelés à une vigilance particulière. Le candidat détenant un compte est responsable du paramétrage et de la surveillance de la messagerie (adresse courriel durable, redirection automatique, utilisation d'antispam) et doit s'assurer que les messages envoyés par le profil d'Acheteur ne seront pas traités comme des courriels indésirables.

4. JUGEMENT DES PROPOSITRIONS

- **Critères de jugement de l'offre :**

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère et pondération	Descriptif
1. Prix (45 %)	**DPGF** Méthode de notation du prix : La formule utilisée sera la suivante : Note financière = note maxi x Prix minimum / Prix Offre Où : Prix minimum est le prix le plus bas proposé pour l'ensemble des offres ; Prix Offre est le prix de l'offre considérée ; Note maxi est la note maximale
Critères de pondération	Descriptif
Valeur technique (45 %)	

– **Compréhension des enjeux et méthodologie d'intervention en site occupé (20 pts)**	Description du suivi et de l'organisation du chantier : – Outils de traçabilité des travailleurs dédiés à l'exécution des travaux, – Scénario des solutions en cas d'indisponibilité de travailleurs, – Méthode de gestion de la coordination des travaux entre les différents lots techniques. Le candidat présentera sa gestion des interfaces avec tous les interlocuteurs du chantier (MOA, MOE, BC, CSPS, Voirie et Préfecture de Police, Usagers) pour garantir la qualité d'exécution dans le respect des délais. Il détaillera également dans une liste des matériels et engins pressentis, en proposant des solutions favorables à la réduction du périmètre des emprises chantier aux abords du chantier.
– **Moyens humains mobilisés par le candidat pour exécuter les travaux (10 pts)**	Présentation des moyens humains dédiés à la réalisation des travaux : – organigramme intégrant les fonctions et compétences des personnels dédiés, – liste nominative des personnels chargés de la conduite des travaux (responsable de la planification du chantier, chef de chantier, chef d'équipe…), – temps de présence par personnel sur le chantier (hebdomadaire).
– **Respect des délais calendaires (15 pts)**	Assurer une disponibilité immédiate à compter de la notification du marché. Le candidat devra démontrer sa bonne gestion des imprévus de chantier et présenter ses méthodes d'optimisation des délais afin de respecter le planning.
Valeur environnementale (10%)	
– **Objectifs environnementaux (10%)**	Le candidat fera une note sur comment il compte prendre en compte l'ensemble des objectifs de valeur environnementale, permettant d'améliorer la performance de son offre technique : – Comment il compte réduire les émissions de CO_2 lors de la préparation de l'exécution du chantier ? – Comment procèdera-t-il à la gestion des déchets de chantier ? – Utilisera-t-il des matériaux durables, recyclés ou réemployés ?

Modalités de calcul des notes :
Les sous-critères sont notés : **Sur la pondération**.
Les critères sont notés : **Sur la pondération**.
La note totale est notée : **Sur 100**.

La valeur technique sera jugée sur les réponses apportées dans le CRT de chaque soumissionnaire.

La valeur financière sera appréciée selon les modalités suivantes :
Note financière = Note maxi x Prix minimum / Prix Offre
Ou :
Prix minimum est le prix le plus bas proposé pour l'ensemble des offres ;
Prix Offre est le prix de l'offre considérée ;
Note maxi est la note maximale

- **Négociations**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition. **L'Acheteur se réserve la possibilité d'engager des négociations dans les conditions suivantes** :

Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et les dimensionner parfaitement aux besoins de l'Acheteur. Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Les négociations seront engagées avec les 3 candidats les mieux classés à l'issue de l'analyse des offres initiales.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. À l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un dernier classement.

Toutefois l'Acheteur pourra attribuer le contrat sur la base des offres initiales sans négociation.

- **Régularisation des offres :**

Les offres sont rejetées sans être classées dans les cas suivants :	
Offre hors délai	Lorsque le pli est reçu par l'Acheteur après la date et l'heure limite fixées dans la consultation.
Offre anormalement basse	Le prix est manifestement sous-évalué, de nature à compromettre la bonne exécution du contrat, et le fournisseur n'apporte pas de justification du prix après demande de l'Acheteur, notamment au regard du mode de fabrication, de la solution technique, de l'originalité, de la réglementation applicable ou d'une aide d'Etat.
Offre inappropriée	L'offre est sans rapport avec les besoins ou exigences exprimés par l'Acheteur.
Offre irrégulière	L'offre ne respecte pas les exigences formulées pour la consultation, est incomplète ou méconnaît la législation applicable en matière sociale ou environnementale, malgré une **éventuelle demande** de régularisation par l'Acheteur.

Offre inacceptable	Le prix excède les crédits budgétaires alloués par l'Acheteur au contrat.

L'Acheteur se réserve la possibilité de demander aux candidats ayant remis une offre irrégulière de régulariser leur proposition, à condition qu'elle ne soit pas anormalement basse. Les justificatifs non substantiels manquants devront alors être fournis dans le délai fixé par l'Acheteur à défaut de quoi l'offre du candidat sera définitivement rejetée. Cette régularisation ne peut avoir pour effet de modifier les caractéristiques substantielles des offres.

Offres anormalement basses :

Conformément aux articles R.2152-3 à R.2152-5 du Code de la commande publique, toute offre paraissant anormalement basse fera l'objet d'une demande de précisions assortie d'un délai impératif de réponse. Après vérification des justificatifs fournis par le candidat concerné, l'offre sera soit maintenue dans l'analyse des offres, soit rejetée par décision motivée.

- **Documents à produire à l'attributaire :**

Le candidat retenu ne saurait être désigné définitivement comme titulaire qu'à la condition de produire dans un délai imparti les documents justificatifs requis par l'Acheteur et exigés par la réglementation :

Document	Descriptif
Extrait KBIS de moins de 3 mois.	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion.
Certificat de régularité fiscale de moins de 6 mois.	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales (ou liasses fiscales).
Certificat de régularité sociale de moins de 6 mois.	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise.
Redressement judiciaire, le cas échéant.	Copie du ou des jugements prononcés en cas de redressement judiciaire.
Attestations d'assurance à jour	Assurance de responsabilité civile, Assurance décennale.
Attestations sur l'honneur	Déclarations sur l'honneur de lutte contre le travail dissimulé.
RIB	Relevé d'identité bancaire.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir leur demande au plus tard 06 jours avant la date limite de remise des plis leurs questions par voie électronique sur le profil Acheteur https://www.marches-publics.info/. La réponse est adressée au plus tard 04 jours avant la date limite de remise des offres à tous les candidats ayant téléchargé le dossier de consultation sous réserve d'avoir indiqué un courriel valide.

Voies et délais de recours

Les recours contentieux ouverts aux candidats sont les suivants :
- Référé précontractuel avant la signature du contrat (articles L.551-1 à 12 du Code de Justice Administrative) ;
- Référé contractuel après la signature du contrat, dans les 31 jours qui suivent la publication de l'avis d'attribution du contrat, ou, à défaut d'un tel avis, dans les six mois qui suivent la date de conclusion de celui-ci (dans les conditions décrites aux articles L.551-13 à 23 du même code) ;
- soit d'un recours en contestation de la validité du contrat, conformément à la décision du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 n°358994 "Tarn et Garonne", dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution ou à défaut de toute autre mesure de publicité appropriée concernant la conclusion du contrat.

Les recours contentieux peuvent être déposés sur https://www.telerecours.fr/ ou adressés par courrier à :
Tribunal administratif de Paris
13 rue de Jouy 75181 Paris CEDEX 04
Téléphone : 01 44 59 44 00
Courriel : greffe.ta-paris@juradm.fr
Télécopie : 01 44 59 46 46
Site internet : http://paris.tribunal-administratif.fr/

Utilisation des données à caractère personnel fournies dans le cadre de la présente consultation :

L'Acheteur s'engage à garantir la confidentialité des informations communiquées par les opérateurs économiques notamment en matière industrielle et commerciale. Conformément au règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel du 27 avril 2016, les opérateurs économiques sont avisés que les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les informations collectées dans le cadre de la présente consultation sont exploitées uniquement à des fins de vérification de conformité, d'analyse des candidatures et des offres présentées, de suivi et de traçabilité de la procédure.

Communication aux tiers : Les données personnelles susceptibles d'être contenues dans les documents fournis dans le cadre de la présente consultation ne seront jamais communiquées à des tiers non-habilités et hors des objectifs précédemment rappelés.

Droits d'accès, de rectification, de suppression : Conformément au règlement (UE) 2016/679, les personnes dont les données à caractère personnel sont collectées disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement des informations qui les concernent. Elles peuvent également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de ces données. L'exercice de ces droits ne peut être effectué en premier lieu qu'auprès du service Acheteur visé au présent règlement de consultation, le cas échéant l'Acheteur mandataire du groupement, puis, si nécessaire, auprès du délégué de la protection des données désigné comme tel par l'Acheteur : Julien LELIEVRE ou enfin, directement auprès de la CNIL (www.cnil.fr).

Durée de conservation des données personnelles : Les données personnelles sont conservées au même titre et conditions d'archivage que celles prévues aux articles R.2184-12 et R.2184-13 du Code de la commande publique.

Documents et liens utiles (versions en vigueur à la date du lancement de la consultation) :

Code de la commande publique et ses annexes (Legifrance)
Formulaires candidats (DAJ)
Médiateur des entreprises
Arrêté du 30 mars 2021 portant approbation du cahier des clauses administratives générales des marchés publics de travaux - Légifrance